

DEPARTEMENT DU NORD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES

Séance du 23 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 23 mars à 18 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Dorothée BERTRAND, Michel DEHAENE, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORANT, Francine MOURIKS, Bérangère MAHAUDEN, Monique DUHAYON, Véronique VANMEENEN, Brigitte CAMPAGNE, Yann NORMAND, Romain BUISINE, Dimitri DUQUENNE, François-Xavier HENNEON, Isabelle LEMAIRE OREC, Jimmy MASSON, Hervé BOCQUET, Clément DELASSUS.

Procurations : Monsieur Frédéric DUBUS à monsieur Bruno FICHEUX
Madame Catherine BAUDRY à monsieur Michel DEHAENE
Monsieur Michaël PARENT à madame Isabelle LEMAIRE-OREC
Monsieur Bruno WILLERON à monsieur Jimmy MASSON
Monsieur Éric DEWULF à madame Dorothée BERTRAND
Madame Louise SAINTENOY-CAMPAGNE à madame Brigitte CAMPAGNE
Madame Camille SPETEBROOT à monsieur Yves COLPAERT

Absents : Madame Laëtitia LEGRAND, Madame Alexandra LEGRAND, Monsieur Olivier SABRE

Secrétaire de séance : Madame Bérangère MAHAUDEN

PROJETS DE DELIBERATIONS :

Finances :

- 1) Etat annuel des indemnités de fonctions perçues par les élus – Information
- 2) Personnel Communal – Formation d'un agent – Demande de remboursement des frais de transport
Adopté à l'unanimité

Culture :

- 3) Bibliothèque municipale – Contrat d'objectifs de niveau 2 avec la Médiathèque Départementale du Nord
Adopté à l'unanimité
- 4) CCFL – Actions culturelles – Avenant à la convention de partenariat avec la CCFL
Adopté à l'unanimité

Ressources Humaines :

- 5) Personnel Communal – Recours à l'intérim – Convention avec l'agence « Kelly »
Adopté à la majorité, avec 25 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » (Romain BUISINE)

Urbanisme :

- 6) Plan Local d'Urbanisme – Modification de droit commun n°1 – Approbation
Adopté à la majorité, avec 22 voix « POUR », 4 « ABSTENTIONS » (Jimmy MASSON, Bruno WILLERON, Isabelle LEMAIRE OREC, Michaël PARENT)

Monsieur le maire :

- 7) Police municipale – Campagne de stérilisation des chats errants – Partenariat avec la Fondation Brigitte Bardot – Renouvellement de la convention 30 Millions d’Amis
Adopté à l’unanimité
- 8) Marché d’exploitation de chauffage - DALKIA – Autorisation de principe pour la négociation d’un prix forfaitaire fixe du P1 – coût de l’énergie
Adopté à l’unanimité
- 9) Délégations permanentes au maire – Application de l’article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Modification – alinéa 4°
Adopté à la majorité, avec 22 voix « POUR », 4 voix « CONTRE » (Jimmy MASSON, Bruno WILLERON, Isabelle LEMAIRE OREC, Michaël PARENT)
- 10) SIECF – Travaux d’effacement et d’enfouissement de réseaux électriques – Rue du Lieutenant Ernout – Accord définitif
Adopté à l’unanimité
- 11) Budget communal – Rapport d’Orientation Budgétaire 2023
Adopté à la majorité, avec 22 voix « POUR », 4 « ABSTENTIONS » (Jimmy MASSON, Bruno WILLERON, Isabelle LEMAIRE OREC, Michaël PARENT)

Information du Maire :

- 12) Décisions municipales prises au titre de l’article L.2122 – 22 du code général des Collectivités Territoriales : Conformément à l’article L.2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte de ces décisions à chacune des réunions du conseil municipal. La liste des décisions municipales est jointe en annexe à la note de synthèse.
- 13) Questions diverses

Séance close à 19h20.

Fait à Estaires, le 24 mars 2023

Le maire,
Bruno FICHEUX

